

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

LE MOT DE MICHELE BETIN



Née aux portes du Marais Poitevin, j'ai passé toute ma jeunesse, dès ma petite enfance, au contact de la Nature. Ma famille me faisait partager nos temps libres entre le marais et le bocage du pays mothais (La Mothe Saint Héray dans les Deux-Sèvres) m'apprenant à la découvrir, l'apprécier et surtout la respecter.

Après des études scientifiques, recrutée à l'INRA de Lusignan, j'ai consacré toute ma carrière à l'amélioration des graminées fourragères.

En 2001, élue à Rouillé, j'ai découvert Prom'Haies au cours des campagnes de replantations organisées depuis 10 ans par la commune, pour tenter de reconstituer le maillage de haies du bocage ancien détruit par deux remembrements successifs.

En 2008, récemment retraitée, second mandat et je me retrouve adjoint en charge, entre autres, de l'environnement.

C'est alors que j'adhère à Prom'Haies à titre personnel et m'investis dans ses activités, son conseil d'administration et très vite dans le bureau en tant que vice présidente de la

Vienne, tout en continuant jusqu'en 2014 à œuvrer pour la replantation de nombreux kilomètres de haies et bosquets ou vergers sur ma commune.

Depuis, je me consacre entièrement à l'association, m'investissant en particulier dans le projet «Végétal local», un lien étroit avec ma carrière et les ressources Génétiques, mais aussi avec la protection indispensable de celles-ci.

Sollicitée pour représenter l'association dans le conseil d'administration de FNE-NA, j'ai de suite accepté afin de mieux contribuer à la Protection de la Nature dans son ensemble.

Michèle Betin, administratrice de FNE NA.

Message de la présidente de FNE NA

« Nous avons tout d'abord une pensée pour la famille et les amis de Samuel Paty, victime d'un geste barbare que rien ne peut justifier ni excuser. Nous avons aussi une pensée pour tous les enseignants et les membres de la communauté éducative, indirectement visés par cet acte.

Nous les assurons tous de notre soutien dans cette épreuve.

L'éducation a pour but de donner aux jeunes les connaissances et les mécanismes du raisonnement pour forger leurs opinions et mener leur vie d'adultes, se réaliser individuellement et collectivement. Nous avons aussi fait le choix de nous appuyer sur tout ce que nous savons du fonctionnement des écosystèmes et des relations entre les espèces pour convaincre la société de la nécessité de s'engager dans la transition écologique.

Restons lucides et solidaires dans ces moments difficiles et continuons à porter les valeurs de liberté, de justice, de fraternité, qui fondent aussi nos engagements associatifs, pour bâtir un monde meilleur et durable pour la génération actuelle et celles à venir. »

FNE NA EN ACTIONS

ARB NA, assemblée générale du 4 septembre, à Bordeaux

L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) a organisé une assemblée générale statutaire le 4 septembre à Bordeaux, dans l'hémicycle du Conseil régional. Le nouveau co-directeur stratégique, Christophe Albarran, qui vient travailler aux côtés du co-directeur opérationnel, Franck Trouslot, s'est présenté.

L'ARB NA est une association composée de 7 collèges dont le collège 3 regroupe les associations de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation à l'environnement, de médiation scientifique, et les associations œuvrant pour la biodiversité domestique et cultivée.

Pour le collège 3, les 7 membres du CA déjà en place ont poursuivi leur mandat : Laurent Etcheberri Graine NA, Michel Galliot Limousin Nature Environnement, Alain Persuy Poitou-Charentes Nature, Serge Urbano Sepanso Aquitaine, Serge Morin Union régionale des CPIE, Olivier Le Gall LPO, Isabelle Loulmet FNE NA.

La 8^{ème} place réservée au collège 3, vacante jusqu'alors, a vu l'élection de Benoît Biteau représentant l'association CREGENE, Conservatoire des ressources génétiques du Centre Ouest Atlantique. Cette association s'investit dans la conservation de races locales et d'espèces végétales domestiques. Elle vient ainsi renforcer la représentation du collège 3 au sein de l'ARB NA.

FNE NA conseil d'administration le 14 septembre en visio

Réuni le 14 septembre encore sur le mode visio-conférence, le conseil d'administration de FNE NA a décidé l'organisation de réunions des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées.

Une 1^{ère} réunion du comité biodiversité le 2 novembre, en visioconférence, va permettre d'échanger sur les projets biodiversité à porter par FNE NA en 2021.

Une 2^{ème} réunion, le 9 novembre, prévue dans un lycée de Charente (puis convertie en vision-conférence), va porter notamment sur tous les sujets d'actualité de la confédération et des associations, les relations avec les partenaires, et le sujet sensible des données naturalistes et de la Charte Faune NA.

Concernant la communication, le site internet de FNE NA est en cours de refonte, sous la direction de Michel Galliot.

Et il a été acté la diffusion à des partenaires externes de la Lettre d'information de FNE NA, ce qui a été fait dès le numéro 22.

Rencontre CEN NA-FNE NA le 28 septembre, à Angoulême

Le 28 septembre 2020, dans les locaux de Charente Nature à Angoulême, a eu lieu une rencontre entre le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CEN NA), représenté par son Président P. Sauvage et son directeur P. Seliquer, et FNE NA, représentée par sa Présidente I. Loulmet, S. Chatelus (Limousin Nature Environnement, administratrice de FNE NA et du CEN NA), N. Cotrel (Directeur de Deux Sèvres Nature Environnement), P. Fantin (Directeur de Charente Nature) et A. Persuy (administrateur de Vienne Nature).

Cette réunion a été l'occasion de mieux se connaître et les nombreux échanges ont permis de préciser l'organisation et le fonctionnement du Conservatoire, ses futures orientations et le relationnel avec les Associations pour la Protection de la Nature et de l'Environnement.

Au terme de 3 heures de discussions, dans une atmosphère détendue et constructive, il a été acté qu'il fallait apprendre à travailler ensemble et qu'il était donc nécessaire de se rencontrer régulièrement. Pour cela il a été convenu d'organiser une réunion entre les 2 structures tous les 6 mois.

CORESEL FEAMP du 24 septembre 2020

Jean-Marie Froidefond (Sepanso Gironde), référent mer et littoral de FNE NA, participe au Comité Régional de Sélection (CORESEL) des Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), animé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

La réunion en visio du 24 septembre a été consacrée à 2 volets : le programme 2014-2021 et la programmation 2021-2027.

Sur 2014-2021, 300 projets ont déjà financés, concernant des actions variées : motorisation de bateaux, sécurité, réhabilitation des espaces de vente, modernisation de chambres froides, débarquement de matériels, équipements aquacoles, commercialisation, transformation ... 20 dossiers restent à instruire pour un montant de 2 millions d'euros. Une somme de 7 millions d'euros est encore disponible, pour laquelle les professionnels de la pêche et de l'aquaculture doivent rapidement proposer des dossiers.

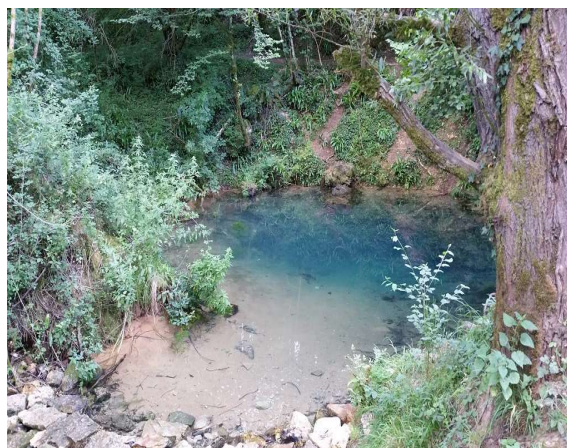
Pour 2021-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine devrait percevoir 30 millions d'euros, à répartir sur des projets avec comme priorités : la pêche avec un recentrage vers la petite pêche côtière, la sécurité alimentaire, le DLAL (Développement Local par les Acteurs Locaux pour la mise en place de Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture, GALPA, en vue d'une stratégie développée localement), l'économie bleue, et la gouvernance.

Programme STYGOFAUNE

Le programme d'études « **Inventaire de la faune aquatique souterraine & qualité des milieux en Nouvelle-Aquitaine** » poursuit son objectif d'étendre l'étude préalablement menée en Poitou-Charentes aux ex-régions Limousin et Aquitaine.

Il est maintenant doté d'un Comité de Pilotage composé d'experts scientifiques et techniques, et des partenaires financiers*. Il pourra désormais s'appuyer sur un document de travail (rapport de phase 1, 70 p.) faisant le point sur la faisabilité du projet d'un point de vue administratif, technique, scientifique et budgétaire.

Ce rapport constitue également le document préparatoire indispensable (étude de préfiguration) au bon déroulement de la phase opérationnelle du projet (phase 2 : échantillonnage de terrain, analyse en laboratoire, valorisation des connaissances acquises).



Sources du Sorpt à Chasteaux (19)- FL, 12/07/2020

Entre autres achèvements, un pré-inventaire des données historiques en Région a permis de révéler l'existence de 76 taxons (crustacés et mollusques essentiellement) et de mettre en évidence un niveau très disparate des connaissances entre les 8 départements des ex-régions Limousin et Aquitaine.

Prenant en compte les particularités hydrogéologiques de ces territoires en termes d'habitats potentiels, un total de 227 sites à prospecter a été retenu sur l'ensemble des 8 départements. Un budget et un calendrier prévisionnel pour la phase 2 sont également avancés.

Les demandes de subventions auprès des différents partenaires institutionnels sont actuellement en cours pour un démarrage espéré de la phase 2 au 1er janvier 2021.

**La phase 1 du projet a bénéficié du soutien financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.*

Brèves

« S'adapter aux dérèglements climatiques: elles et ils l'ont fait »

Le Conseil permanent de la transition énergétique et du climat a mis en ligne récemment sur le site web de la Région Nouvelle Aquitaine, une nouvelle-rubrique à retrouver sur https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/le-conseil-permanent-de-la-transition-energetique-et-du-climat-coptec#titre_h2_4599

Avancée des floraisons, augmentation des canicules, sécheresses à répétition, diminution des jours d'enneigement, baisse moyenne annuelle du débit des cours d'eau, élévation du niveau de l'océan.... S'adapter aux évolutions rapides et aux nouvelles situations climatiques est primordial et urgent. Dès à présent, des acteurs publics et privés s'y emploient concrètement en Nouvelle-Aquitaine, par des réalisations exemplaires. Il était opportun voire indispensable de les faire connaître largement pour que ce type de réalisations et bien d'autres, encore, se multiplient dans notre région. C'est l'objectif de cette rubrique qui sera régulièrement enrichie. La région veillera à y inclure des réalisations d'associations, comme c'est le cas actuellement avec le projet de fiche sur la restauration hydrologique d'une tourbière par le CEN Nouvelle-Aquitaine.

Report des Rencontres Régionales de l'EEDD.

Plus de 130 inscrits à la mi-octobre!, ces Rencontres étaient très attendues mais la situation sanitaire a obligé le GRAINE Nouvelle Aquitaine et ses partenaires, Limousin Nature Environnement et CORREZE environnement à les reporter... peut être au printemps ?

Néanmoins, le GRAINE a la ferme intention de ne pas attendre et travaille d'ores et déjà à mettre en application la thématique «réinventer ses pratiques !» car les besoins d'échanges et de mutualisation sont d'autant plus forts dans une période comme celle-ci.

Pour faire suite aux attentes exprimées, GRAINE Nouvelle Aquitaine propose dès à présent de recueillir les idées pour nourrir la réflexion collective. Il travaille également à organiser les ateliers "Découvrons nos voisins" et "Décortiquons nos outils" en visio, sur les mois de novembre et décembre (format d'une heure environ par atelier).

Restez à l'écoute : "Osons le changement ! C'est maintenant !

<https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/rencontres-d-acteurs-de-l-eedd/97-rencontres-regionales-de-l-eedd.html>

Modification de l'indice ATMO

L'indice ATMO permet de quantifier la qualité de l'air sur une échelle de 1 à 10. Il s'appuie sur les mesures de l'ozone, du dioxyde d'azote du dioxyde de soufre et des PM10, particules fines de moins de 10 microns. Au dessus de 6, il y a information des populations accompagnée de recommandations, au dessus de 8, il y a alerte avec mise en place de mesures.

A partir du 1er janvier 2021, un nouvel indice ATMO entrera en vigueur. Il intégrera les PM2.5, polluant ayant des impacts sanitaires importants, alignera ses seuils sur ceux de l'indice européen et sera calculé sur tout le territoire (et non plus uniquement sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants). (information d'ATMO France)

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>

Comité de rédaction de la Lettre de FNE NA n°23:

Isabelle Loulmet - Michel Galliot - Cathy Mazerm- Michèle Betin- Jean-Marie Froidefond- Thierry Alezine - François Lefebvre- Sylvie Chatelus